



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 9 MARS 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-011 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 3 mars 2022, se sont réunis à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, B. SEVEN. S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : H. BARADEL, F. BRABRI, F. DUFFOUR, N. FAYOLLE, C. MOLLIER-SABET.

Absents : M. CHASSON.

Le secrétaire de séance désigné est B. SARRAT.

OBJET : FINANCES : Mise à jour de l'AP-CP du budget annexe réseau de chaleur avant l'adoption du budget

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Avant d'analyser le budget 2022 du réseau de chaleur, il convient d'adopter les modifications pour l'Autorisation de Programme existante sur ce budget.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration générale, Commerces et Sécurité en date du 28 février 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

DE MODIFIER les crédits de paiement avec modification de l'équilibre global de l'AP de l'opération de programme dénommée «Chaufferie Bois » en lien avec le dernier bilan financier transmis. La dépollution du site à hauteur de 180 000 euros est également intégrée, avec une prise en charge équivalente par le Pays Voironnais

* **Autorisation de programme :** CHAUFFERIE BOIS

* **Niveau de vote des crédits :** chapitre (opération n° 28)

... /...

*** Répartition des crédits de paiement et de recettes :**

- *Ancienne ventilation*

Années des CP votés	Montant des CP (dépendes)	Montant des CP (recettes)	Montant de l'AP net (Dép-Rec)
2020	2 235,00	0,00	
2021	715 000,00	149 140,00	
2022	1 832 765,00	1 749 793,00	
Montant de l'AP :	2 550 000,00	1 898 933,00	651 067,00

- *Nouvelle ventilation*

Années des CP votés	Montant des CP (dépendes)	Montant des CP (recettes)	Montant de l'AP net (Dép-Rec)
2020	2 235,00	0,00	
2021	715 000,00	149 140,00	
2022	2 237 765,00	1 727 995,00	
Montant de l'AP :	2 955 000,00	1 877 135,00	1 077 865,00

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à l'**UNANIMITE (34 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT